

**Domaine :** Santé

**Filière :** Physiothérapie

**1. Intitulé du module :** Appareil musculo-squelettique II **2018-2019**

**Code :** S.PH.370.1003.F.14 **Type de formation :**  Bachelor  Master  MAS  CAS  Autre ...

**Niveau :**  Module de base  Module d'approfondissement  Module avancé  Module spécialisé  Autre : ...

**Type :**  Module principal  Module lié au module principal  Module facultatif ou complémentaire  Module à option

**Caractéristique :**  Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 25, al. 1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 15.07.2014.

**Organisation temporelle :**  Module sur 1 semestre  Semestre d'automne  
 Module sur 2 semestres  Semestre de printemps  Autre : ...

**2. Organisation**

**Crédits ECTS :** 7 **Langue principale d'enseignement**  
 Français  Allemand  Italien  Anglais

**3. Prérequis**

Avoir validé le module ...  Avoir suivi le module ...  Pas de prérequis  Autre : ...

**4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage**

**Objectifs généraux d'apprentissage**

- Démontrer ses connaissances d'anatomie et d'anatomie fonctionnelle du membre supérieur **et du bassin** dans le but d'atteindre un niveau de compréhension du fonctionnement du corps humain nécessaire à l'exercice de la physiothérapie.
- Identifier les différentes structures anatomiques du membre supérieur à l'aide de la palpation.
- Démontrer les aptitudes de palpation et d'observation du membre supérieur et du rachis nécessaires à la précision dans l'application des techniques
- Adapter l'évaluation des fonctions musculaires et articulaires de base au membre supérieur et au rachis
- Adapter les modalités liées aux techniques de base (indications, dosage et contre-indications) en fonction de l'objectif (évaluation - traitement).
- Transférer des connaissances et des principes à d'autres articulations
- S'initier au raisonnement clinique diagnostic en lien avec le membre supérieur et le rachis.

**Rôles et compétences visées**

- A. Rôle Expert :** compétences  Ab1,  Ab2,  Ab3,  Ab4
- B. Rôle Communicateur -trice :** compétences  Bb1,  Bb2,  Bb3,  Bb4
- C. Rôle Collaborateur -trice :** compétences  Cb1,  Cb2,  Cb3,  Cb4
- D. Rôle Manager :** compétences  Db1,  Db2,  Db3
- E. Rôle Promoteur-trice de la santé :** compétences  Eb1,  Eb2,  Eb3,  Eb4
- F. Rôle Apprenant-e et formateur-trice :** compétences  Fb1,  Fb2,  Fb3,  Fb4
- G. Rôle professionnel-le :** compétences  Gb1,  Gb2,  Gb3,  Gb4

**5. Contenus et formes d'enseignement**

**Contenus**

- Anatomie du membre supérieur
- Evaluation des fonctions musculaires et articulaires de base du membre supérieur et du rachis
- Revue des techniques de traitement de base du membre supérieur et du rachis
- Raisonnement clinique diagnostic
- Anatomie du bassin

**Modalités pédagogiques**

- Cours magistraux
- Ateliers pratiques
- Etudes de cas et situations cliniques

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

### Modalités d'évaluation

Oral                       Ecrit                       Pratique                       Dossier

- **Modalités** : l'évaluation se déroulera en deux temps, avec un examen oral d'anatomie et un examen pratique, tous deux sur la base de situations cliniques
- **Date de l'examen ou du retour des travaux** : semaine 27

### Conditions de validation du module

Condition particulière liée à la présence :

- pas de condition particulière  
 une présence minimale de 80% aux cours pratiques est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'évaluation. Si le seuil de 16 périodes d'absence est dépassé, l'étudiant-e obtient la note F et est en répétition.

Le module est validé si la/les condition(s) cochée(s) ci-dessous est/sont remplie(s) :

- Note finale au moins égale à E  
 Pas plus de ... d'épreuves inférieures à ...  
 Autre condition : ... La qualification Fx est attribuée si la moyenne des deux notes est entre 3.3 et 3.7.

De plus, Fx sera attribué si l'une des 2 notes (anatomie ou pratique) est égale ou inférieure à 3.7, même si la moyenne est supérieure à 3.8. La qualification F est attribuée si la moyenne des 2 notes est égale ou inférieure à 3.2.

De plus, si les deux notes sont égales ou inférieures à 3.7, F sera attribué, même si la moyenne se trouve entre 3.3 et 3.7..

Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le jour de la présentation du module.

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible                       Pas de remédiation                       Autre : ....

### Remédiation

- **Modalité** : Evaluation complémentaire portant sur les insuffisances constatées, selon consignes transmises par écrit par le/la responsable de module.
- **Date** : Semaine 35, ou semaine 36 pour les étudiant-e-s qui sont en formation pratique en été.
- **Conditions de validation du module** :
  - Le module est validé si la note de l'évaluation complémentaire est suffisante.
  - Les conditions de validation initiale s'appliquent (point 6.). Les notes de l'évaluation complémentaire remplacent les notes initialement insuffisantes pour le calcul de la note de validation du module.

La note obtenue après remédiation est E ou D en cas de réussite ou F en cas d'échec.

En cas d'échec, l'étudiant-e peut répéter le module une seule fois.

### Répétition

- **Modalités** : Réalisation d'un travail/projet individuel correspondant aux objectifs fixés et aux compétences visées dans le descriptif de module de l'année académique de la répétition, ou suivi du module en présentiel en fonction de la situation d'études de l'étudiant-e.  
Selon l'art.17, al. 4 du Règlement de filière du Bachelor of science HES-SO en physiothérapie du 15.07.2014, les modalités de répétition, délais et conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module.
- **Délai** : En principe dans le semestre académique suivant, au plus tard dans l'année académique suivante.
- **Conditions de validation du module** : Le module est validé aux conditions fixées dans le descriptif de module de l'année académique de répétition.  
La note obtenue après répétition est A à E (module validé) ou F (échec).  
En cas d'échec, l'étudiant-e est en échec définitif pour ce module.

## 8. Remarques

Etant donné la complémentarité avec des contenus d'autres modules, il est demandé à l'étudiant de transférer ceux-ci dans le module 1003. Par exemple, l'anatomie du rachis, vu dans le module 1002, est essentielle à la bonne réalisation des techniques d'évaluation et de traitement du rachis. De plus, les modalités d'évaluation et de traitement des structures musculaires, vues dans le module 1004, devront être transférées dans les ateliers pratiques par les étudiants.

## 9. Bibliographie principale

- Beauthier, J.-P., & Lefevre, P. (1991). *Traité d'anatomie : de la théorie à la pratique palpatoire* : Tome 2. Membre supérieur, ceinture scapulaire. Bruxelles, Belgique : De Boeck Université.
- Cleland, J. A., & Koppenhaver, S. (2012). *Examen clinique de l'appareil locomoteur : tests, évaluation et niveaux de preuves* (2ème éd.). Traduction française par M. Pillu, Issy-les-Moulineaux, France : Elsevier Masson.
- Hengeveld, E., & Banks, K. (Éds). (2014). *Maitland's peripheral manipulation* (5ème éd.). Édinburgh, Grande-Bretagne : Elsevier/Churchill Livingstone.
- Hislop, H. J., Avers, D., & Montgomery, J. (2015). *Le bilan musculaire de Daniels et Worthingham : technique de testing manuel* (Trad. de la 9ème éd. américaine). Traduction française par M. Pillu & É. Viel, Issy-les-Moulineaux, France : Masson.
- Houglum, P. A. (2010). *Therapeutic exercise for musculoskeletal injuries* (3ème éd.). Champaign, IL : Human Kinetics.

- Kaltenborn, F. M. (2007). Manual mobilization of the joints : Joints examination and basic treatment : Volume 1. The extremities (6ème éd.). Oslo, Norvège : Norli.
- Lederman, E. (2005). The science and practice of manual therapy (2ème éd.). Édimbourg, Grande-Bretagne : Elsevier Churchill Livingstone.
- Tixa, S. (2012). Atlas d'anatomie palpatoire : Tome 1. Cou, tronc, membre supérieur (3ème éd.). Issy-les-Moulineaux, France : Elsevier Masson

## **10. Enseignant-e-s**

- Ancey Céline, Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Balthazard Pierre, Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Cadas Hugues, Maître d'enseignement et de recherche, Faculté de Biologie et de Médecine, UNIL, Lausanne
- Christe Guillaume, Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Currat Damien, Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Poget Fanny, Assistante d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Leuenberger Virginie, Assistante d'enseignement, physiothérapie, HESAV, Lausanne
- Jeanne Bertuit, Professeure HES associée, physiothérapeute, HESAV, Lausanne.

**Nom du responsable de module :** Poget Fanny

Descriptif validé le : 13.02.2019

Par : MTR